

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL

Vendredi 1^{er} avril 2016 à 19H00

Présents : BLACHIER Pascale, LECOCQ Yves, ROUCHON Agnès, COMBARMOND Jean-Noël, MEILLAND Josette, DREVON Chantal, CELLARD Laurent, PELARDY Tamara, THIEVENT Guy, CHARNAY Ludovic.

Absent(s) excusé(s) et non représenté(s) : BONNAY Bruno

Secrétaire : BLACHIER Pascale

Date de la convocation : 25/03/2016

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la reprise d'un mur de soutènement :

M. le Maire explique au Conseil Municipal que le mur qui soutient la route de Chez Courried doit être refait. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux et autorise M. le Maire à demander une subvention au titre de la réserve parlementaire de M. ROCHEBLOINE.

2- Demande de subvention de l'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP) :
Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas allouer de subvention à cette association.

3- Demande de subvention de l'Association France Alzheimer :
Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas allouer de subvention à cette association.

4- Convention de « paiement pour compte » avec l'entreprise SA BETON VICAT et SAS LACHAND pour les travaux de l'Etablissement Rural d'Animation :
La société LACHAND a décidé de commander à la SA BETON VICAT la fourniture du béton prêt à l'emploi et demande à la commune de Pavezin d'intervenir en garantie de paiement auprès de la SA BETON VICAT. Pour cela une convention a été établie.
Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

5- Alimentation électrique provisoire du jeu de boules :
M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'alimentation électrique provisoire du jeu de boules vers le gîte, du fait de la construction de l'Equipement Rural d'Animation.
Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunale d'Energies de la Loire (SIEL) peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents. Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil Général de la Loire, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.
Pour ces travaux, le coût restant à la commune serait de 456 €.
Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces travaux et la participation prévisionnelle de la commune.

MOTIONS

1. Motion pour le maintien des services de la Trésorerie Principale de Rive-de-Gier :

La Direction Générale des Finances Publiques du département vient d'informer les maires sur la réorganisation des services qui dépendent de cette administration.

Il est ainsi envisagé un déménagement de la trésorerie de Rive de Gier vers le centre des finances publiques de Saint-Chamond. Les administrés, qui ne disposent pas des moyens modernes de communication ou qui ont des difficultés à s'en servir devront, pour leurs demandes, se rendre à Saint-Chamond. Les communes seront obligées, dans le cadre des services de régie notamment, de demander à leurs personnels de se déplacer à Saint-Chamond.

C'est pourquoi le conseil municipal pense qu'il est nécessaire, si une telle décision est mise en place, de prévoir une permanence à Rive de Gier à destination du public et des agents communaux.

2. Sollicitation de Saint-Etienne-Métropole (SEM) pour le déploiement de la fibre optique sur les communes du Pays du Gier :

Les maires du SIPG (Syndicat Intercommunal du Pays du Gier) s'interrogent actuellement sur le déploiement de la fibre optique et souhaitent porter leurs inquiétudes auprès de la communauté urbaine de Saint Etienne Métropole représentée par son Président M. Gaël PERDRIAU.

Aussi, pour que l'ensemble de la population de notre territoire dispose d'une même qualité d'accès aux services numériques et que certains secteurs géographiques ne se retrouvent pas mal lotis en terme de Très Haut Débit, les élus souhaitent que SEM sollicite la société ORANGE (cette dernière ayant conventionné avec l'ETAT afin de déployer la fibre optique sur le territoire de SEM d'ici 2020) afin d'obtenir un schéma d'aménagement et les échéances qui l'accompagnent.

3. Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 14-18 :

Les associations organisatrices du rassemblement pacifiste et républicain d'Ambierle ont adressé un courrier aux Maires et aux Conseillers Municipaux de la Loire pour que ceux-ci adoptent des délibérations exigeant la réhabilitation des fusillés pour l'exemple dans l'armée française lors de la première guerre mondiale.

Sur les 639 fusillés pour l'exemple, quarante environ ont été réhabilités entre les deux guerres au terme de procédures lourdes et compliquées. Il en reste donc 600 dont il suffirait de déclarer la mémoire lavée de tout opprobre pour redonner aux familles de ces victimes un honneur dont elles se ressentent douloureusement privées.

Le Conseil Municipal de Pavezin, à l'unanimité, demande solennellement au Président de la République de restaurer dans leur honneur les fusillés pour l'exemple de la guerre de 14-18. Il formule cette requête à la fois pour donner une reconnaissance posthume aux victimes de ces injustices criantes mais aussi pour permettre aux familles actuellement frappées d'une sorte d'indignité dans leur mémoire, de retrouver la plénitude de leur honneur.

QUESTIONS DIVERSES

- **Aménagement de la place :** L'entreprise EIFFAGE termine les travaux de préparation pour la pose des revêtements. La fin des travaux est prévue pour fin avril.
- **Etablissement Rural d'Animation (ERA) :** Les travaux de l'ERA ont commencé le lundi 07 mars 2016 par le désamiantage. La démolition de l'ancien gîte d'étape et du club house est également terminée. Le terrassement est en cours. ERDF a été contacté pour que le poteau situé au bord de la RD 30 soit sécurisé (il penche beaucoup).
- **Diagnostic du réseau d'adduction d'Eau Potable :** la société Sciences Environnement doit remettre son rapport définitif en prenant en compte les modifications demandées suite à la réunion qui a eu lieu ce vendredi 25 mars.

- Le SIPG (Syndicat Intercommunal du Pays du Gier) va réaliser **une exposition PHOTOS** où toutes les communes du pays du Gier seront représentées. Le vernissage aura lieu en septembre puis l'exposition sera itinérante dans les communes adhérentes au SIPG.
- **Remontée de compétences à Saint Etienne Métropole (SEM^o)** : Une deuxième réunion avec les services de SEM a eu lieu. Il a été présenté aux élus, les impacts financiers que va générer chaque remontée de compétence (VOIRIE, EAU et URBANISME pour la commune de Pavezin) afin de déterminer l'attribution de compensation à reverser à SEM.
- Le **petit déjeuner de la fête des mères** se déroulera le dimanche 29 mai à 10H00 dans la salle de la mairie.
- Le **concours de pétanque pour la fête des Pères** aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à partir de 19H00.
- La **2^{ème} édition de la fête de l'été** aura lieu le 19 juin 2016, elle sera organisée par le Comité des Fêtes et l'Association Sports, Loisirs et Culture.
- Le Parc du Pilat réitère cette année encore ses **« Concerts en balade »** : la commune de Pavezin fera partie de l'aventure. La date du jeudi 18 août a été retenue.
- **Réunion inter association** : elle aura lieu le 29 avril 2016 à 19H00 en mairie de PAVEZIN. Les associations ont été invitées à remplir une fiche d'engagement pour le FORUM des ASSOCIATIONS qui se déroulera le 27 août 2016 sur l'aire de pique-nique et le stade de foot de Sainte Croix en Jarez de 15H00 à 18H00.
- **Commémoration du 08 mai** : Elle se déroulera le dimanche 08 mai à 11H00 devant le monument aux morts.

La séance est levée à 21H00